

C'est en psalmodiant qu'on peut devenir priant

f. Matthieu COLLIN - Abbaye de La-Pierre-qui-Vire



TRIER (Allemagne) - Dom

Si vous me permettez de commencer par ma propre expérience, maintenant vieille de plus de cinquante ans, ma première impression face à la proposition du Psautier comme « outil de prière » dans la liturgie du monastère dans lequel j'entrais, a été d'abord et de façon durable, celle d'y perdre pied...

Comment reprendre pied ? Aujourd'hui, je pourrais dire les choses ainsi :

► Face à cette prière communautaire, toute entière tissée de psaumes, il s'est agi d'abord de se laisser prendre au rythme d'une mise en œuvre communautaire : entrer dans la tradition de l'Église en prière et y consentir.

► Prendre les moyens de la respiration, du recul, du travail pour se familiariser avec l'outil ainsi mis entre nos mains. Essayer d'élaborer une intelligence des psaumes, se donner les moyens de connaître ces « outils de prière » pour mieux les avoir bien en mains.

La réforme issue du Concile Vatican II allait favoriser et approfondir ces « réactions » et de deux façons bien différentes.

Au niveau des principes d'abord, en insistant sur la liturgie comme tradition et en nous invitant à revisiter nos sources monastiques ; l'étude de la pratique de l'office chez les Pères du monachisme résumée dans la Règle de saint Benoît, nous a montré la distance de nos pratiques et de celles de nos Pères.

La psalmodie alternée en deux chœurs qui est la nôtre, est le fruit d'un long glissement qui a voulu faire des psaumes, de tous les psaumes, des prières alors que beaucoup d'entre eux ne sont pas spontanément « prières », même s'ils font une place à la supplication et à la louange.

Cette compréhension de l'utilisation des psaumes pour la prière n'a malheureusement pas eu les conséquences qu'on aurait pu en attendre. Si les études historiques ont intéressé, elles n'ont pas réussi à infléchir la

pratique multiséculaire – en fait héritière du Haut Moyen Âge – qui reste toujours la nôtre ; au mieux a-t-on instauré un temps de silence entre les psaumes, propice à la respiration plus peut-être qu'à la méditation orante ; ici ou là, on a instauré la lecture de tel psaume par un soliste... Mais la mise en œuvre, de ce retour aux sources, comme beaucoup d'autres intuitions nées des textes conciliaires, reste notre « à-faire » !

Un second point très concret fut celui du changement de la langue de la liturgie ; le passage au français a été un immense changement : il nous a aidés malgré tout à une meilleure attention au contenu des psaumes durant la prière, mais surtout il a « saturé » notre intelligence !

Assez vite, il a fallu convenir que la quantité pouvait nuire à la qualité et mettre en place de nouvelles distributions des psaumes au long de la journée et des semaines : plusieurs rythmes ont été proposés selon les communautés avant qu'un certain consensus ne s'établisse. Le rythme de la psalmodie en a été aussi profondément affecté, moins rapide, plus méditative.

Tout ceci a conduit également à un immense travail pour créer des textes originaux en français qui encadrent la prière des psaumes : antiennes, hymnes, tropaires... Le renouveau bien sûr a marqué aussi le lectionnaire des textes bibliques et non bibliques lus dans le cadre de notre office monastique.

Rien de tout cela n'est achevé, car la créativité retrouvée de notre liturgie appelle un enrichissement continu, une sélection aussi du meilleur des créations nouvelles tant pour les textes que pour les mélodies.

Article complet sur le CDROM, rubrique « Célébrer en Église »